

La Gravelle

La nature garde ses droits à l'Ecoparc

Peu de monde à la réunion publique lancée en direction des riverains et des habitants du territoire concernant l'Ecoparc de La Gravelle. Un échange a eu lieu entre les riverains et Jean-Paul Schoeman, maire, en charge du dossier Iso 14 001 au sein du conseil communautaire et de Rémy Benoit, directeur général des services.

« Nous avons recréé une mare et restauré la zone humide. La réserve incendie a été réaménagée, les plantations de cette zone humide viennent de se terminer, détaille Jean-Paul Schoeman. Nous allons planter une haie entre les proches riverains et l'hôtel d'entreprise pour masquer la vue. »

Le personnel de la communauté de communes, intervenant sur l'Ecoparc, est parti prenante de la bonne gestion de cet espace. « En 2012, nous devons renouveler la norme iso 14 001, nous allons donc reprendre l'inventaire faune-flore afin de voir si l'évolution est favorable, améliorer la qualité paysagère à l'entrée du parc. Nous lancerons



Peu de monde à la réunion publique sur l'Ecoparc : « C'est sans doute que les riverains sont satisfaits des aménagements ! » pense Jean-Paul Schoeman.

également une enquête diagnostic déchets auprès des entreprises présentes sur ce parc et nous attacher à la qualité des eaux. »

Pour clore la réunion, il a été question de la future zone artisanale des Pavés de l'autre côté de la D 157 pour laquelle un avis favorable vient d'être remis par le commissaire enquêteur

pour le classement de ces terres en zone économique. Les premiers travaux sur les Pavés devraient démarrer second semestre 2012.

■ Mairie

Fermeture jeudi 22, vendredi 23 décembre. Fermeture du secrétariat l'après-midi.